



ISERE

38360 NOYAREY

## Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 décembre 2020

DELIBERATION N° 2020/055



L'an deux mille vingt, le 16 décembre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 10 décembre 2020, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Nathalie GOIX, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Bénédicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers Présents : 19  
Nombre de conseillers votants : 19

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/10/2020**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19/10/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2020/055 : BUDGET ANNEXE DU CABINET MEDICAL - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

Monsieur **Gérard FEY**, Rapporteur,

**RAPPELLE** que le conseil municipal a décidé d'accorder des remises gracieuses de loyers aux professionnels de santé installés au cabinet médical de NOYAREY.

**RAPPELLE** que ces professionnels de santé œuvrent sans relâche et depuis de longs mois pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19 et que le cabinet médical a subi une chute d'activité significative au 1<sup>er</sup> semestre 2020 mettant en difficulté les finances des professions médicales et paramédicales louant des locaux à la commune.

**INFORME** qu'il convient de prévoir au budget annexe du cabinet médical 2020 les conséquences comptables et budgétaires de cette décision.

**PROPOSE** d'inscrire les crédits suivants au titre de la Décision budgétaire modificative n°2 de 2020 du budget annexe du cabinet médical :

DEPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
6743-Subventions exceptionnelles de fonctionnement	10 700,65 €	7083-Locations diverses	10 700,65 €
Sous-total Chapitre 67 =	10 700,65 €	Sous-total Chapitre 70 =	10 700,65 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION =	10 700,65 €	RECETTES D'EXPLOITATION =	10 700,65 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord ;

**DECIDE** d'inscrire les crédits ci-dessus au titre de la Décision budgétaire modificative n°2 de 2020 du budget annexe du cabinet médical.

Décision adoptée à l'unanimité.

---

Affiché le : 18/12/2020  
Reçu en préfecture le : 18/12/2020  
Exécutoire le : 18/12/2020

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 17/12/2020  
Le Maire  
Nelly JANIN QUERCIA

